CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E64046** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2024**

ÉDITÉ LE **26/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/1990
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUINGAMP 90 B 191

Siret : **380 113 787** **00010**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5028131

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 295626A1247000/001291537/78

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 295626A1247000/001291537/78

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : **CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES D'ARMOR**

ROUTE DE GUINGAMP
BP 60409
22300 LANNION

Téléphone : 02 96 37 02 67 **Fax :** 02 96 37 25 57
Portable :

Site Internet : ctarmor.fr
E-mail : ctarmor@orange.fr

Responsabilité légale :
OLLIVIER LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.